

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE PREFAILLES

Mardi 12 août 2003, salle des fêtes de Préfailles

Etabli avec soin et rigueur par la secrétaire de l'APP, Yvonne Ricordel, le compte rendu de l'assemblée générale du 12 août 2003 est particulièrement exhaustif. Il compte 10 pages. Un volume difficile à diffuser par courrier général.

Nous avons pensé qu'il était important que sans tarder chaque adhérent en reçoive la partie statutaire : le rapport moral, le rapport financier et le résultat des élections.

Le compte rendu portant sur les questions diverses est disponible au siège de l'APP. Il sera envoyé soit par courrier, soit par email à ceux qui en feront la demande.

Mardi 12 août 2003, à 17 heures 50, le Président Michel Thibault déclare ouverte l'Assemblée Générale 2003 de l'A.P.P., avec quelques mots d'accueil pour les nombreux nouveaux membres et pour les anciens. Il informe l'assemblée que 234 chaises ont été installées le matin et semblent à peine suffisantes, ce qui montre le grand intérêt des membres de l'A.P.P. pour le devenir de Préfailles.

Le compte-rendu de l'A.G. 2002 est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Rapport Moral du Président.

« En fin de saison, aidé par Patrice Desaubliaux pour sa rédaction, j'ai adressé à M. le Maire une lettre par laquelle nous le remercions de sa volonté de communication et de concertation. Nous souhaitons que sur les sujets à controverse, il soit procédé à une expérimentation ou à une mise à l'épreuve. Enfin nous l'assurons de vouloir aborder l'ensemble des problèmes dans une vision constructive en nous efforçant de déléguer un membre du Comité directeur aux prochaines réunions qu'il voudra bien organiser.

En retour, j'ai reçu un calendrier des différentes réunions. Pas moins de 5, s'étalant du 21 décembre au 14 février.

Pour des raisons de santé concernant ma femme et moi-même, je n'ai pu aller à toutes, mais j'ai fait part de mes observations par écrit. Par ailleurs, Paul Bouron, notre Vice-Président, a bien voulu représenter l'A.P.P. dans certaines.

D'autres réunions ont eu lieu depuis : 2 pour le terrain Jallais et une consacrée au « charme de Préfailles », où je suis allé il y a quelques jours.

Des conclusions qui en furent tirées et de l'état actuel des choses, M. le Maire, je pense, vous en fera part tout à l'heure

Autre sujet plus concret, la plantation des arbres sur le plateau de la Chapelle, pour laquelle vous m'aviez donné une approbation quasi générale, sauf 2 voix contre et 4 abstentions.

J'ai signé le devis que je vous avais soumis en précisant que l'ensemble des dits travaux devait être exécuté courant Novembre. Vous connaissez le proverbe : « à la Sainte Catherine, tout bois prend racine... » Malgré des appels téléphoniques réitérés et de plus en plus pressants, les travaux ne furent qu'incomplètement réalisés dans la deuxième quinzaine de février, au plus mauvais moment, peu de temps avant le début de la sécheresse que nous ne pouvions supposer aussi durable. Tout fut à peu près terminé fin Avril.

Ne comptant plus sur les faveurs du ciel, devant mon impuissance, pour ne pas dire désarroi, Mme Guilbaudeau, adjointe à l'environnement, fit intervenir les Services Municipaux toujours très sollicités en avant saison.

Quelques arrosages ont ainsi sauvé nos pins parasols d'une mort certaine.

Je remercie M. le Maire de sa compréhension et de son appui.

L'affaire n'est pas gagnée mais des jeunes pousses vertes nous rendent l'espoir.

Je précise que je n'ai toujours pas reçu la facture du pépiniériste, je ne la réclame pas et peut-être aurai-je l'obligation de la contester.

Pour mettre un terme à ce chapitre, je remercie M.Dumas, Président des Communs de Préfailles qui m'a aidé dernièrement pour assurer un meilleur tuteurage, désherber et ameubler ce qui nous semblait nécessaire.

En fin de séance nous aborderons les sujets traités dans les différentes réunions de concertation, l'état actuel de l'expérimentation et M. le Maire pourra répondre à vos questions.

Je vous remercie de votre attention. Avant d'en terminer tout à fait je relance un appel pour retrouver le registre des délibérations de notre Association de l'origine 1933 à 1974. Ce registre ne nous a jamais été remis.

Je passe la parole à notre Trésorière, Mme Sager. »

Rapport financier

Madame Sager présente la situation financière au 12 08 03

1 Règlements Cotisations et divers	
Virements	7,60
Caisse	290,80
Chéqués	1 694,60
Dividendes Intensys	15,50
TOTAL RECETTES	1 993,00
2 Dépenses	
Fournitures administratives (affiches, enveloppes)	24,82
Affranchissements	285,00
Photocopies	252,00
Pot A.G.	96,34
Abonnement Courrier du Pays de Retz	47,20
Dotations lauréats concours Jardins fleuris	77,50
Dons Téléthon	153,00
SNSM	305,00
Frais de tenue de compte	2,00
Plantations	924,49
Divers (vis aggro pour fixation des arbres)	14,45
TOTAL DEPENSES	2 181,80
3 Solde postal au 12 08 03	1 191,48
4 Placements SICAV au 12 08 03 (ouvert le 27 01 94)	
Intensys distribution 50 parts (rendement moyen 4,5%)	886,50
Thesora capitalisation 15 parts (rend moyen 8,33%)	3 130,00
TOTAL	4 016,85

Le Rapport Financier est approuvé à l'unanimité.

Liliane Sager précise que l'APP compte à ce jour 250 adhérents.

Elections du tiers sortant du Comité Directeur.

A la date du 6 Août indiquée dans la convocation il n'y avait aucune candidature autre que celles des sortants qui se représentent. MM. Boquien, Dauviau et Thibault sont réélus ensemble à main levée, à l'unanimité moins une abstention.